

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

AVIS DE CONCOURS EXTERNE ET INTERNE AU TITRE DE L'ANNEE 2014 à afficher et à diffuser

ADJOINT(E)S TECHNIQUES DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT PRINCIPAUX DE 2EME CLASSE

Branche d'activité : « Métiers d'art »
Spécialité : « Installateur-monteur d'objets d'art »

Catégorie C

Information importante : il est recommandé aux candidats de ce concours de se rendre à l'adresse suivante afin de prendre connaissance des annales : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Concours-et-examens-professionnels/Filiere-metiers-d-art/Adjoint-technique-des-administrations-de-l-Etat/Annales-et-rapports-de-jury>

Postes à pourvoir : 12 au total répartis par concours de la manière suivante :

- concours externe : 8 postes ;
- concours interne : 4 postes.

Conditions de candidature :

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau V (brevet d'études professionnelles ou certificat d'aptitude professionnelle) ou d'une qualification reconnue équivalente ou d'une expérience professionnelle d'un minimum de 3 ans à temps plein dans la spécialité présentée.

Candidat interne : ouvert aux fonctionnaires et agents non-titulaires de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, comptant au 1er janvier de l'année du concours (1^{er} janvier 2014), au moins une année de services civils effectifs.

Inscriptions :

En résumé

Inscription par internet : du 27 octobre 2014, 12 heures, heure de Paris, au 24 novembre 2014, 17 heures, heure de Paris.

Demande d'un dossier d'inscription papier (annexe 1) : du 27 octobre 2014 au 24 novembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi, par envoi en recommandé simple.

Retour des dossiers d'inscription papier : le 1^{er} décembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Retour de toutes les pièces justificatives et de trois enveloppes de format 11 cm x 22 cm, chacune affranchie au tarif en vigueur et libellée à vos nom, prénom et adresse : le 1^{er} décembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Retour de la fiche de diplômes dûment complétée et signée pour les candidats externes (annexe 2) : le 1^{er} décembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

En détail

Les candidats devront s'inscrire de préférence par internet du 27 octobre 2014 à partir de 12 heures, heure de Paris, au 24 novembre 2014, 17 heures, heure de Paris, à l'adresse suivante : www.culturecommunication.gouv.fr

Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Toute modification des données contenues dans le dossier devra faire l'objet d'une nouvelle validation ; la dernière manifestation de volonté du candidat sera considérée comme seule valable.

En cas d'impossibilité de s'inscrire par internet, les candidats pourront obtenir un dossier imprimé d'inscription, sur demande écrite, établie selon le modèle figurant en annexe 1. Les demandes de dossier d'inscription papier, les dossiers d'inscription dûment complétés et les pièces justificatives demandées pour l'inscription devront être envoyés obligatoirement par voie postale au :

Ministère de la culture et de la communication - Secrétariat général - Service des ressources humaines - Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales - Département du recrutement, de la mobilité et de la formation - Pôle recrutement et parcours professionnels – Concours externe ou interne d'adjoint(e)s techniques des administrations de l'Etat principaux de 2^{ème} classe - 182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS cedex 01, (joindre trois enveloppes de format 11 cm x 22 cm chacune affranchie au tarif en vigueur et libellée à vos nom, prénom et adresse) :

- au plus tard le 24 novembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi, en recommandé simple, pour la demande de dossier d'inscription papier ;

- au plus tard le 1^{er} décembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi, par courrier simple (l'envoi avec accusé de réception est vivement conseillé), pour le retour du dossier d'inscription complété ;

- au plus tard le 1^{er} décembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi, par courrier simple (l'envoi avec accusé de réception est vivement conseillé), pour le retour des pièces justificatives.

Les candidats qui s'inscrivent par internet ont également jusqu'au 1^{er} décembre 2014 pour envoyer les pièces justificatives demandées à l'adresse indiquée ci-dessus.

Aucune demande de dossier d'inscription, aucun dossier, aucune pièce justificative postés hors délai ne seront pris en compte. Il est conseillé de ne pas attendre le dernier jour pour s'inscrire afin d'être en mesure d'envoyer l'ensemble des documents indispensables.

Liste des pièces justificatives à fournir :

Les candidats externes doivent constituer un dossier de candidature comprenant :

- la copie d'un diplôme classé de niveau V ou d'une qualification reconnue comme équivalente ou d'une expérience professionnelle d'un minimum de 3 ans à temps plein dans la spécialité présentée ;
- la fiche de diplômes dûment complétée et signée qui se trouve en annexe 2 ;
- trois enveloppes de format 11 cm x 22 cm, chacune affranchie au tarif en vigueur et libellée à vos nom, prénom et adresse.

Les candidats internes doivent constituer un dossier de candidature comprenant :

- la copie de l'arrêté de nomination ou du contrat faisant apparaître la qualité de fonctionnaire ou d'agent non titulaire de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière ;
- une fiche d'état des services justifiant la condition d'ancienneté d'au moins une année de services civils effectifs au 1^{er} janvier 2014 ;
- trois enveloppes de format 11 cm x 22 cm, chacune affranchie au tarif en vigueur et libellée à vos nom, prénom et adresse.

A NOTER :

Les personnes possédant la reconnaissance de travailleur handicapé et qui auraient besoin d'un aménagement d'épreuves devront fournir une photocopie de leur attestation délivrée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH ex COTOREP) en cours de validité ainsi qu'un certificat médical de moins de 3 mois, établi spécifiquement pour ce concours. Ce certificat, établi par un médecin agréé, doit préciser le besoin et être adressé sous pli confidentiel si nécessaire.

La liste des médecins agréés du département de résidence personnelle ou administrative du candidat peut être obtenue auprès des bureaux de gestion de carrière du ministère de la culture et de la communication, de l'agence régionale de santé (ARS) ou de la préfecture du lieu de résidence personnelle ou administrative. Les frais de consultation des agents du ministère pourront être pris en charge par ce dernier sur présentation d'un justificatif.

Après l'inscription papier ou internet sur le site du ministère de la culture et de la communication, le ministère adressera aux personnes s'étant déclarées travailleur handicapé un document intitulé « Certificat médical pour une demande d'aménagement d'épreuves » qui devra lui être retourné le 1^{er} décembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Un autre document intitulé « Fiche d'honoraires » devra être retourné par le médecin agréé au bureau de l'action sociale du ministère de la culture et de la communication.

Date et lieu de l'épreuve écrite d'admissibilité : le 12 janvier 2015 en région parisienne.

La date des épreuves pratique et orale d'admission sera communiquée aux candidats admissibles ultérieurement.

Renseignements : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Département du recrutement, de la mobilité et de la formation

Pôle recrutement et parcours professionnels

182, rue Saint-Honoré - 75033 Paris cedex 01

www.culturecommunication.gouv.fr

Gestionnaire : Jean-Michel DEVRED

Téléphone : 01 40 15 85 92

Courriel : jean-michel.devred@culture.gouv.fr

ANNEXE 1

DEMANDE DE DOSSIER IMPRIME D'INSCRIPTION AU CONCOURS EXTERNE OU AU CONCOURS INTERNE D'ADJOINT(E)S TECHNIQUES DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT PRINCIPAUX DE 2^{ème} CLASSE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Session 2014

Eléments à faire parvenir au Ministère de la culture et de la communication - Secrétariat général - Service des ressources humaines - Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales - Département du recrutement, de la mobilité et de la formation - Pôle recrutement et parcours professionnels - Concours externe ou concours interne d'adjoint(e)s techniques des administrations de l'Etat principaux de 2^{ème} classe - 182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS cedex 01, au plus tard le 1^{er} décembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Je vous remercie de bien vouloir cocher la case correspondante à votre choix :

- Concours externe, spécialité « installateur-monteur d'objets d'art »
- Concours interne, spécialité « installateur-monteur d'objets d'art »

(Il n'est pas obligatoire d'utiliser ce modèle. En revanche, tous les éléments listés ci-dessous doivent figurer dans la demande.)

IDENTIFICATION	ADRESSE A LAQUELLE SERONT EXPEDIEES TOUTES LES CORRESPONDANCES
M., Mme ¹ :	Résidence, bâtiment :
Nom de naissance :	N° : Rue :
Nom d'usage ou d'épouse :	Code postal : Commune de résidence :
Prénom(s) :	Ville : Pays :
	Téléphone fixe :
	Téléphone portable :
	Adresse électronique :

La demande de dossier d'inscription doit être adressée par la voie postale.

¹ Rayer la mention inutile.

ANNEXE 2

CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT(E)S TECHNIQUES DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT PRINCIPAUX DE 2^{ème} CLASSE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

DECLARATION DE DIPLOMES

Attention : ce document doit être obligatoirement complété, signé et joint à
votre dossier de candidature

Je, soussigné(e), Monsieur/Madame.....
candidat(e) au concours externe d'adjoint(e)s techniques des administrations de l'Etat principaux
de 2^{ème} classe,
Demeurant.....
.....
.....

Suis :

titulaire des titres ou diplômes requis dont je joins la (les) photocopie(s) correspondante(s) :
certificat d'aptitude professionnelle d'emballeur professionnel, brevet d'études professionnelles,
certificat d'aptitude professionnelle ou diplôme équivalent.

non titulaire du diplôme requis, mais je possède une expérience professionnelle dans la
spécialité présentée d'au moins 3 ans à temps plein (article 6 du décret n° 2007-196 du 13 février
2007). Je joins à ma demande tout document justifiant de mon expérience (attestations des
employeurs, stages, contrats de travail...), après avoir complété le tableau ci-après :

(Vous n'êtes pas obligé de remplir l'ensemble des lignes du tableau)

Durée (du... au...)	Employeurs (coordonnées complètes)	Fonctions exercées / Niveau de qualification

Fait à

, le

2014.

SIGNATURE